

## Note de l'éditeur

### I- Ca bouge un peu partout en Afrique

Chers lecteurs,

L'évolution de la microfinance met en exergue l'importance de la professionnalisation, du renforcement des capacités de gestion ainsi que de la disponibilité d'une information transparente des performances financières des institutions de microfinance (IMF).

Les possibilités de croissance de ces institutions sont fortement tributaires de leurs capacités à mobiliser des ressources à la fois auprès de la clientèle courante (épargnants, etc.) Mais aussi et surtout d'investisseurs privés (banques commerciales, société de capital risques, fonds d'investissements, etc.).

A ce jour, on estime à près de 750 le nombre d'IMF s'étant faites évaluer par des agences de notation externe. 80% d'entre elles soit environ 600 IMF se trouvent en Amérique latine et en Asie et moins d'une soixantaine en Afrique francophone. (Source : The rating fund). Preuve que l'Afrique en général et l'Afrique francophone en particulier tarde toujours à comprendre que la libre circulation de l'information constitue un gage de pérennité. Combien d'IMF dans la sous région communiquent les informations sur la situation de leur sociétariat, du nombre et du volume de l'épargne collectée ou encore de leur encours de crédit. Je répondrai: pas assez en Afrique francophone de l'ouest et presque pas du tout en Afrique francophone du centre. Et pour causes : système d'informations défaillant pour les uns, peur bleue de se faire repérer par l'administration fiscale qui confond parfois le volume de l'épargne et du crédit au chiffre d'affaires taxable de ces institutions pour les autres.

Le présent numéro nous fera visiter l'environnement de la transparence financière des IMF/EMF. Mais aussi, comme les numéros précédents, il fera une fois de plus un tour d'horizon des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et surtout les expériences innovantes que l'Afrique exporte vers l'occident.

Ce même numéro vous donnera un compte rendu des séminaires, forums et colloques tenus sur le continent ces derniers mois.

Je profite de l'occasion pour vous annoncer que le thème d'actualité du prochain numéro portera sur les dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en microfinance.

Bonne lecture à tous et à toutes.

Par David KENGNE

Président du comité scientifique et Directeur de publication:

David KENGNE

Conseiller du comité scientifique : Jeannette DJOJIP

Rédacteur en chef : Jean Vincent TCHIENEHOM

Chargé du marketing : Pierre André BAYII MBOCK

Délégués : Christiane NGO NTEP, Jean Louis ATANGANA, Hamidou BABA YAYA

Editeur : MICROFINANCE ACADEMY. E.mail: mf.academy@yahoo.fr



## Sommaire

- **Note de l'éditeur** : Ca bouge un peu partout en Afrique: **P.1**
- **Thème d'actualité** : Transparence financière et pérennité des institutions de microfinance : **P.2**
- **NTIC** : Le téléphone devient une banque en Afrique: **Pp.3&4**
- **Colloque** : L'avenir de la micro finance en Afrique centrale au centre d'une réunion à Brazzaville **Pp.4&5**
- **4ème Conférence Panafricaine sur le thème** : « Comment faciliter l'accès aux services financiers pour les entreprises africaines à faibles revenus »: **P.5**
- **Conférence** : Décision des Chefs d'Etat de l'Union Africaine sur la microfinance adoptée lors de leur réunion à Addis Abéba en février dernier.: **P.6**
- **Performances sociales des IMF** : Le Sénégal s'inspire de l'Amérique latine: **P.6**
- **CEMAC: Le tournant de Bangui** Lucas ABAGA NCHAMA, nouveau gouverneur de la BEAC **P.6**
- **Revue de presse**: **P.7**
- **Parole aux professionnels de la microfinance** : Madame YIMBOU Marthe, PCA de la CEC PROM MATURE parle de la transparence financière au sein de son institution : **Pp. 7&8**
- **Cameroun: nominations au PADMR** **P.8**

## II- Thème d'actualité : Transparence financière et pérennité des institutions de microfinance en Afrique

### Contexte d'information et de transparence

La transparence financière est la disponibilité générale de données pertinentes, exactes, actualisées et comparables sur le rendement des institutions financières.

La transparence est d'une importance fondamentale pour bâtir des systèmes financiers accessibles à tous et de très grande portée. Elle peut améliorer le rendement des institutions financières. Armés des données correctes, les responsables peuvent identifier les domaines où il faut apporter des améliorations et prendre les décisions plus judicieuses pour optimiser les opérations de leurs institutions. La présence des données librement disponibles permet aussi aux responsables

de se comparer à leurs pairs, ce qui les incite fortement à améliorer leur rendement.

La transparence attire aussi les bailleurs de fonds. Des données normalisées et exactes permettent aux investisseurs privés et aux bailleurs de fonds publics de prendre des décisions de financement averties. A son tour, une participation accrue des investisseurs permet d'offrir les ressources nécessaires pour financer une offre, rapidement croissante, de services financiers aux personnes pauvres.

Enfin, la transparence permet aussi aux clients d'être mieux informés, ce qui pourrait intensifier la concurrence entre les prestataires de services financiers à mesure que les clients acquiè-

rent des connaissances et choisissent de façon judicieuse les options qui s'offrent à eux. Cette concurrence, dynamisée par des clients mieux informés, pourrait à terme, diminuer les prix tandis que les prestataires de services essaient d'attirer les clients avec des taux d'intérêt favorables. *Les institutions financières qui publient intégralement les données concernant leur rendement financier et leur taux d'intérêt sont plus susceptibles de gagner la confiance de leurs clients, surtout des déposants. Combien d'IMF peuvent être classées dans cette dernière catégorie autour de nous ?*

### Les outils de la transparence financière dans les IMF

La transparence implique une gamme d'activités, d'entités et d'outils qui vont de la production de l'information et de l'audit à la publication et à l'utilisation de cette information. La transparence financière dans la microfinance dépend d'un fonction-

nement adéquat de plusieurs processus différents.

• **Les systèmes d'information** (parfois dénommés systèmes d'information de gestion ou SIG) aident les institutions financières à rassembler et à publier les données exactes

et utilisées en temps voulu. Le SIG est à la base du spectre de la transparence et, à ce stade, la qualité de l'information influe sur tous les autres niveaux.

SIG	Contrôle interne	Audit interne	Mesure du rendement	Benchmarking	Normes de publication du rendement	Notation	Supervision/suivi
Consultants (nationaux/internationaux) Prestataires de services TI (nationaux /internationaux) Auditeurs			CAMEL PEARLS Autres outils d'évaluation	MIX Microbanking Bulletin	CGAP SEEP	Agence de notation (spécialisées et «généralistes»)	Autorités Bancaires, Services de suivi Du MIX

• **Les contrôles internes** et les **audits externes** contribuent à vérifier la qualité, l'intégrité et l'exactitude des données communiquées par les institutions financières.

• **La mesure du rendement** permet à la direction et à des acteurs externes, comme les entités de supervision de banques, les investisseurs ou les clients, de suivre le rendement d'une institution financière ou

de microfinance au cours d'une période donnée.

• **Benchmarking** compare les rendements réalisés par des institutions similaires, par exemple en comparant les performances de plusieurs institutions dans des régions différentes ou à différents niveaux de développement, et ce, pour que les responsables et les autres acteurs puissent connaître la

situation d'une institution par rapport à ses pairs.

• **Les normes de rendement** sont des normes absolues, que les institutions financières cherchent à atteindre. Les normes peuvent être développées à partir d'un Benchmarking, mais elles diffèrent de ce dernier car elles visent une cible absolue.

- **Les notations** sont des évaluations indépendantes du risque de crédit ou du risque institutionnel global d'une institution financière, sur la base d'une méthodologie normalisée qui comprend une analyse quantitative et qualitative. Elles sont souvent utilisées par des investisseurs relativement non avertis pour les aider dans leurs choix d'investissement.

- **Les entités de supervision** et les investisseurs utilisent toutes les données contenues dans le spectre pour déterminer le niveau que présente une institution financière donnée pour les déposants et pour le système financier tout entier.

La transparence et les avantages qu'elle apporte dépendent de façon cruciale de l'offre d'une série de services et d'outils qui s'y rapportent, depuis un logiciel fiable de gestion d'information à des auditeurs et à des agences de notation de qualité, jusqu'aux centrales de risques qui enregistrent l'historique de crédit de la clientèle. Malheureusement, ces services ne sont pas accessibles de la même façon aux diverses institutions financières des pays en développement et particulièrement en Afrique subsaharienne.

Par David KENGNE

## Bibliographie :

- Analyse transversale des performances des IMF africaines ;
- Sensibiliser les IMF à l'évaluation de performances (rating) ;
- Directives concertées pour la microfinance
- Publication de Microfinance Academy
- La Finance pour tous

## III- NTIC: Le téléphone devient une banque en Afrique

**D**e plus en plus d'utilisateurs de cellulaires accèdent aux services bancaires grâce au téléphone portable, des Africains qui n'avaient jusque-là pas accès aux services des banques traditionnelles, sont désormais de plus en plus nombreux à en bénéficier. Le concept de la banque mobile qui permet, entre autres, d'envoyer et de recevoir de l'argent à l'aide d'un simple SMS est en plein essor sur le continent. Il surfe sur la forte croissance de l'usage du mobile en Afrique et sur le faible taux de bancarisation du continent

Février 2009, Netexplorateur, un forum qui récompense chaque année les dix pionniers « des innovations mondiales les plus prometteuses en matière d'usages numériques », décerne son grand prix à Wizzit, une banque mobile sud-africaine. Le trophée est remis à Brian Richardson, le fondateur de cette entreprise. Son mérite ? Avoir créé un concept de banque à moindre coût uniquement accessible depuis les téléphones mobiles. Concrètement, Wizzit propose, via les téléphones cellulaires, une série



de services bancaires : transferts, retraits, paiements de factures, communications prépayées... aux Sud-africains qui n'y ont pas accès.

Al'origine de l'entreprise de M. Richardson, une observation : « dans certaines zones rurales [en Afrique du Sud], les mobiles sont plus nombreux que les prises électriques », raconte-t-il. Au même moment, le nombre de personnes ayant accès à un service bancaire, dans ces zones, est infime. Cette situation, loin d'être

une particularité sud-africaine, est générale dans toute l'Afrique, notamment dans sa partie subsaharienne.

En Afrique subsaharienne, moins de 10% de la population a un téléphone portable et cette proportion connaît d'année en année une progression galopante. Le nombre d'abonnements mobiles chez l'opérateur Orange, par exemple, a progressé de plus de 40 % en 2007 en Afrique contre une hausse de 28 % au niveau mondial.

### Pénétration fulgurante de la téléphonie mobile et faible taux de bancarisation

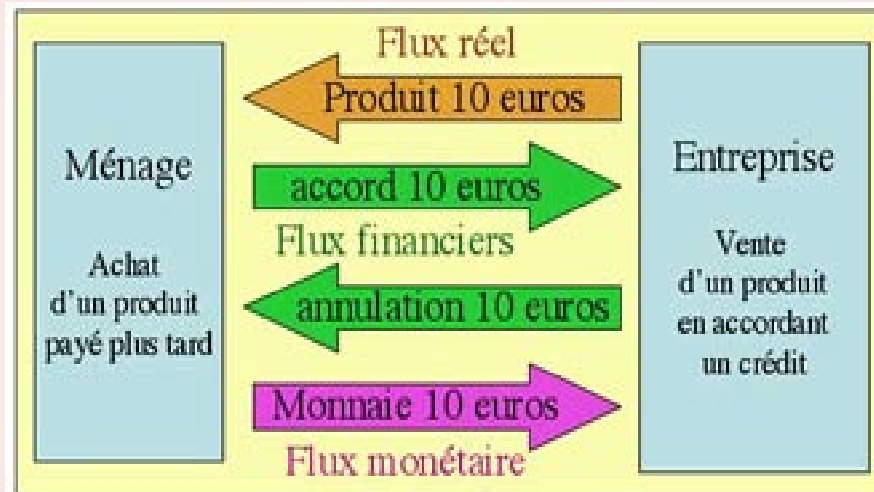
Parallèlement, le nombre de personnes possédant un compte bancaire sur le continent reste le plus faible au monde. Les chiffres de la Banque mondiale indiquent que moins de 20 % des ménages ont accès aux services bancaires. Ce taux descend jusqu'en dessous de 5% dans certains pays. Entre la pénétration fulgurante du téléphone portable et le très faible taux de bancarisation en Afrique, les opérateurs télécom, comme Wizzit, ont découvert un créneau à fort potentiel et s'y sont engouffrés : les services bancaires et de micro crédit. Il prend le nom de Banque Mobile, Mobile Banking, Mbanking, M-payment, SMS Banking... Son principe est assez simple : via un SMS, le détenteur d'une carte SIM d'un opérateur peut envoyer et recevoir de l'argent, payer une facture, détenir un compte, obtenir un micro-crédit...

Aucun opérateur ne veut rester en marge de ce marché porteur. Les annonces d'offres nouvelles en direction des clients africains deviennent légion. Né en

Afrique australe dans les années 2000, le Mobile Banking atteint aujourd'hui les autres régions du continent. En mars, MTN, une autre compagnie sud-africaine et un des leaders de la téléphonie mobile, a annoncé le lancement en Côte d'Ivoire d'un service bancaire dénommé « MTN MobileMoney ». Celui-ci permet aux clients de régler des achats ou de vérifier le solde de leurs comptes par SMS. L'opérateur a indiqué que cette offre devrait s'étendre très prochainement à vingt autres pays d'Afrique de l'ouest et centrale. Tous les ténors du secteur proposent des services similaires. Parmi eux le français Orange, avec Orange Money, et le koweïtien Zain. Ce dernier, alors qu'il s'appelait Celtel, a d'ailleurs été à l'origine de cette innovation, en 2002, avec le système Celpay, qu'il a lancé, en Zambie, avec le groupe financier sud-africain FirstRand International Limited. Celpay permettait alors au client de régler ses factures et aussi de transférer des fonds grâce à son téléphone cellulaire. Le succès a été immédiat. 2 % du PIB de la Zambie auraient même transité par ce mode de paiement en 2006.

#### UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine: Mise en place d'une plate-forme

Au Kenya, Vodafone et Safaricom, deux autres pionniers en la matière, ont mis en place, avec la collaboration d'institutions financières, une plate-forme de m-payment qu'ils ont baptisée M-pesa. Celle-ci permet, en plus des services de transfert d'argent et de paiements classiques, d'assurer la distribution et le remboursement de prêts accordés par une institution de micro finance.



Cette forte expansion de la banque mobile en Afrique obligeant, le Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA [1], GIM-UEMOA a décidé de mettre en place une plateforme regroupant plusieurs opérateurs de la sous-région ouest-africaine et quelque 80 banques pour améliorer les services proposés aux clients et surtout pour mieux organiser et sécuriser le secteur. Ce projet, qui devrait se mettre en place courant 2009, se concrétisera par l'installation de bornes faisant office de distributeurs automatiques, a indiqué à Afrik.com Souley Maikarfi, le responsable informatique et monétique de Gim-UEMOA. Grâce à la technologie NFC, a expliqué M. Maikarfi, le client muni de son téléphone cellulaire pourra retirer de l'argent en espèces et en envoyer à l'aide d'un simple SMS.

#### Des innovations africaines qui gagnent l'Occident

« L'Afrique est le berceau [en matière de télécommunication] de services innovants qui pourraient être lancés

demain en Europe. L'exemple le plus évocateur est celui du micro-paiement, un domaine dans lequel l'Afrique est à la pointe des nouveautés », écrivait, en 2008, des journalistes du quotidien économique français, [Les Echos](#). Une étude réalisée, début 2009, par l'Association européenne de management et marketing financiers (EFMA), auprès de clients et de dirigeants de banques en Europe, leur donne raison. Selon cette enquête, pour 88% des banquiers interrogés et 66% des clients, la gestion de compte se fera via le « mobile banking ». 80% des banquiers et 70% des clients affirment qu'ils effectueront leur paiement par le biais de leurs téléphones portables. Une autre preuve du succès de cette innovation venue d'Afrique est l'organisation depuis 2008 d'une rencontre mondiale consacrée à la banque mobile. Dénommée [Mobile Money Summit](#), sa deuxième édition s'est tenue en Espagne, en juin 2009.

Par Stéphane Ballong

## IV- Colloques et Conférences

### Colloque : L'avenir de la Microfinance en Afrique centrale au centre d'une réunion à Brazzaville

APA-Brazzaville (Congo) L'avenir de la microfinance dans la sous-région de l'Afrique centrale était au centre d'un colloque qui s'est tenu à Brazzaville au Congo en mai 2009, à l'initiative de l'Institut sous-régional multisectoriel des techniques appliquées, de planification et d'évaluation des projets (ISTA).

Centré sur le thème « *Microfinance,*

*gouvernance et réduction de la pauvreté* », le colloque de trois jours (6-8 mai), a regroupé des experts et professionnels en provenance d'Europe et des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) que sont le Gabon, la Centrafrique, le Cameroun, le Congo, le Tchad et la Guinée-Equatoriale.

Un expert de l'institut national de recherche scientifique (CNRS) de Paris, M. Michel Lelart, a expliqué que « la microfinance est encore de nos jours une aventure mondiale à ne pas comparer avec les banques actuelles, tant les défis à relever sont nombreux ».

Le colloque de Brazzaville doit favoriser la création d'un cadre



d'échanges et une réflexion approfondie et formuler des propositions sur l'avenir des institutions de microfinan-

ces dans la sous-région, a indiqué le Dr Hervé Pascal Ndong, le Directeur Général de l'ISTA, institution spéciali-

sée de la CEMAC.

L'ISTA a été créée à Brazzaville par le conseil des chefs d'Etats de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), l'ancêtre de la CEMAC, une organisation qui couvre une vaste région géographique de plus de 3 millions de km<sup>2</sup>, peuplée de quelque 38 millions d'habitants. La principale mission de l'ISTA est la formation des cadres de la sous-région dans les techniques d'analyse, d'évaluation et de gestion des projets de développe-

## 4ème Conférence Panafricaine

**Thème : « Comment faciliter l'accès aux services financiers pour les entreprises africaines à faibles revenus ».**

Après les succès de Johannesburg (2003), Capetown (2005) et Kampala (2007), Ouagadougou a accueilli la Quatrième (4ème) Conférence panafricaine sur la microfinance qui s'est tenue du 07 au 10 juillet 2009.

L'objectif de la conférence était de regrouper les praticiens de la microfinance, les chercheurs, les consultants, les universitaires, les autorités gouvernementales et les partenaires techniques et financiers dans un cadre élargi d'échange et de partage d'expériences pouvant conduire à la mise en œuvre d'une industrie de microfinance inclusive permettant une croissance et une création de richesses en Afrique.

Les thèmes et les discussions de cette 4ème conférence ont permis d'aborder les tendances, les expériences et les défis de la microfinance en Afrique.

Pour plus d'informations sur la 4ème Conférence Panafricaine, visitez le site officiel de la conférence :

<http://www.microfinance-africa.com>

**Conférence :** Décision des Chefs d'Etat de l'Union Africaine sur la microfinance adoptée lors de leur réunion à Addis Abéba en février dernier.

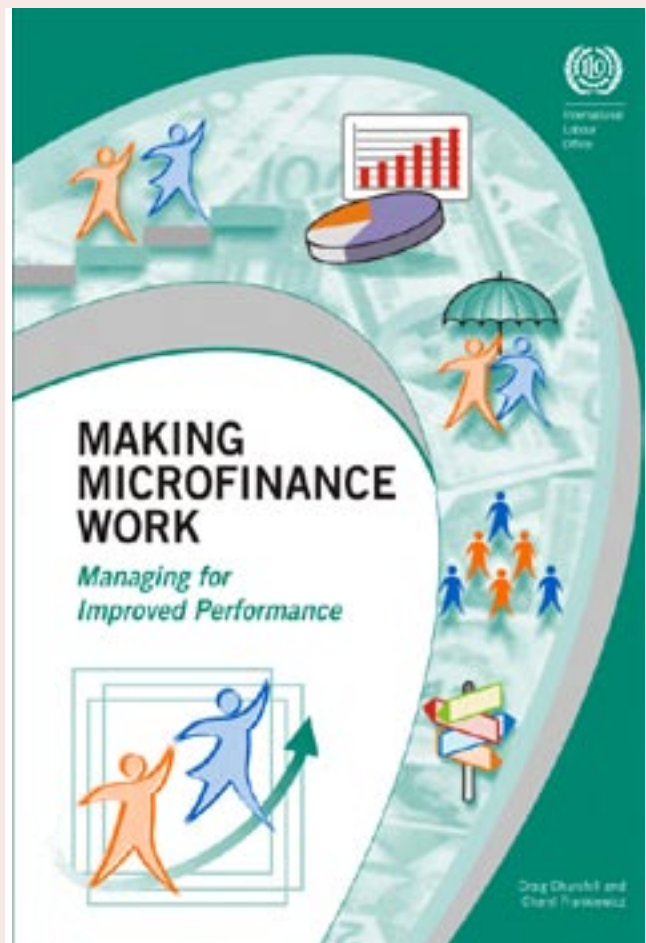
**La Conférence des Chefs d'Etat :**

1. PREND NOTE du rapport de la Conférence extraordinaire des Ministres africains de l'Economie et des Finances (CAMEF) tenue le 14 janvier 2009 à Addis-Abeba (Ethiopie) ;

2. PREND EN OUTRE NOTE de l'étude sur l'élaboration d'une Feuille de route et du Plan d'action pour la microfinance en Afrique ;

3. APPROUVE les recommandations de la Conférence extraordinaire de la CAMEF, relatives au développement de la microfinance en Afrique ;

4. DEMANDE à la Commission de l'Union Africaine d'approfondir l'étude sur l'élaboration d'une Feuille de route et du Plan d'action pour le développement de la microfinance en Afrique, en y intégrant les expériences des Etats Membres en la matière ;



5. DEMANDE EN OUTRE à la Commission de l'Union Africaine d'entreprendre une étude de faisabilité pour la création d'un Fonds de garantie pour le

développement de la microfinance en Afrique.

LCM/Imm APA.  
Rassemblé par  
Jean Louis ATANGANA

## V- Performances sociales des IMF: Le Sénégal s'inspire de l'Amérique latine

*Un projet basé sur la promotion de la gestion de la performance sociale de la microfinance a été lancé le 21 juillet dernier à Dakar.*

Le projet mission II initié conjointement par Caurie-Microfinance, l'association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSF) vient d'être lancé au Sénégal. L'ONG internationale Catholique Relief Service (CRS) et ses partenaires Master Card et Ford Foundation, depuis son lancement le 21 juillet dernier à Dakar, veulent être le chantre de ce projet qui promeut la gestion de la performance sociale (GPS) de la microfinance en rappelant aux entreprises de microfinance qu'elles doivent aider les couches vulnérables. En initiant le projet mission II en 2006, il était question pour le CRS d'améliorer la performance des entreprises de microfinance (EMF) en Amérique Latine, notamment le Pérou, le Nicaragua, la Colombie, l'Equateur et l'Argentine. A sa première phase les résultats sont probants en Amérique Latine, et cela a poussé le CRS à étendre ses expériences au Sénégal

qui est le premier pays africain à être choisi. Au Sénégal, sur les 1,2 million d'épargnants que les EMF comptent, majorité sont des pauvres. Ce dynamisme avéré n'empêche pas certaines structures d'être aveuglées par une volonté de s'assurer d'une performance financière a indiqué le responsable de l'ONG internationale Catholic Relief Service mais le gouvernement sénégalais tient à s'assurer que "la croissance des entreprises de microfinance ne doit pas remettre en cause la prise en charge effective et régulière des cibles originelles à savoir le segment inférieur du marché (populations pauvres et exclues du système bancaire)".

Selon le représentant de CRS Sénégal, "la GPS aide les IMF/EMF à restaurer leurs buts sociaux originaux au même niveau d'importance que leurs buts financiers par l'introduction des systèmes de mise en œuvre qui leurs

permettent de mesurer leurs progrès vers leurs objectifs, tout en maintenant un équilibre dans la gestion financière. Autrement dit, elle intègre les aspects financiers et sociaux dans un plan de gestion". Déjà au Sénégal, le Comité national de Coordination des activités de microfinance au cours d'un atelier les 11 et 12 février 2009 avait recommandé l'institutionnalisation de la mission sociale au sein des IMF/EMF, d'adapter et d'améliorer la qualité de l'offre de services financiers, prendre en compte la responsabilité sociale envers son personnel et la communauté. En fait le projet Mission II vient à point pour concrétiser "les pistes d'amélioration de la performance sociale du secteur".

Par Hamidou BABA YAYA

## VI- CEMAC : Le tournant de BANGUI Lucas ABAGA NCHAMA, nouveau gouverneur de la BEAC

Le suspense n'aura pas duré pour rien. Après 48 heures de travaux précédés par un « shadow summit » vendredi soir dans la résidence du président Paul BIYA à Bangui, les chefs d'Etat de la CEMAC se sont séparés hier en fin d'après midi sur des décisions consensuelles marquant des avancées notoires particulièrement dans la gestion des dossiers de la BEAC, d'Air CEMAC et du passeport CEMAC.

Ils ont dû jouer les prolongations dimanche, dans un huis clos de 10h45 à 16h, pour arrêter leurs décisions. Sur toutes les décisions prises, le sommet de Bangui apparaît comme un tournant.

La BEAC d'abord. C'était le dossier le plus brûlant. Le consensus de Fort-Lamy a été abandonné. Désormais, c'est la rotation au niveau du gouvernement de la BEAC, revendication menée notamment par la Guinée Equatoriale depuis plus de trois ans.

Au demeurant, le principe de la rotation est désormais valable pour toutes les institutions de la CEMAC. C'est aussi l'esprit de base ayant commandé les réformes de la communauté.

C'est ainsi que le nouveau gouverneur, pour les cinq prochaines années, est Equato-guinéen. Il s'agit de Lucas ABAGA NCHAMA, jusque-là directeur général de l'exploitation à la BEAC.

Quant à la BDEAC, elle sera présidée par le Gabonais, Michel ADANDE. Des anciens dirigeants des deux institutions ont été relevés de leurs fonctions, notamment Philibert ANDZEMBE et Rigobert Roger ANDELEY, anciens gouverneur et vice gouverneur, André MFOULA et Mme ASSAKO Joëlle Christelle, cadres pour la BEAC et Anicet Georges DOLOGUELE, ancien président pour la BDEAC. Ils sont par ailleurs, passibles de poursuites judiciaires pour ceux qui sont convaincus de malversations.

Ensuite Air CEMAC. Brazzaville a été

choisi comme siège. Telle est la principale décision. La commission de la CEMAC a été chargée de veiller à ce que, en relation avec tous les partenaires (Etats, privés, South Africa Airways et BDEAC), Air CEMAC prenne l'envol cette année 2010.

Le principe de la libre circulation des personnes et le passeport CEMAC sont maintenus. Ils vont s'effectuer dès cette année, conformément aux principes de l'organisation internationale de la police Interpol. Celle-ci a fixé la date d'avril 2010 pour l'harmonisation à travers les pays membres du passeport biométrique.

Le siège du parlement communautaire se trouve à Malabo. Il sera inauguré en mars 2010 lors d'un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC. Le siège de la cour des comptes demeure au Tchad, à N'Djamena.

Extrait du Cameroon Tribune  
N°9519/5720 du 18 janvier 2010

## VII- Revue de presse

**C**ameroun : La bancarisation au compte gouttes : Beaucoup de fonctionnaires refusent de faire virer leur salaire dans les banques et les établissements de microfinance pour éviter le prélèvement de frais. A la direction de la solde du ministère de l'Education de base (MINEDUB), ils se comptaient encore par dizaines, les instituteurs vacataires, à attendre leur bon de caisse. Ils viennent de différentes régions du Cameroun. Ha\_ssa B. est instituteur dans une école primaire de Zina dans le département du Logone et Chari. Contractualisé en Octobre 2008, il vient chercher ses rappels, par bon de caisse. « Je préfère cumuler et je viens chercher plusieurs mois en même temps. Si ça devait passer par la banque, on allait diminuer mon argent alors que ce n'est déjà pas grand chose », affirme le jeune instituteur.

Contrairement à lui, la plupart de ses confrères viennent là pour la première

fois. Tous n'ont qu'une préoccupation, celle de retirer leur argent avant de songer à ouvrir des comptes bancaires, où seront désormais virer ces salaires. « J'ai pensé à ouvrir mon compte mais, après avoir reçu au moins mon rappel. A la Société Générale de Banque au Cameroun de Maroua, localité située dans la région de l'extrême nord du Cameroun, les abonnements sont sollicités et j'espère le faire quelque soit le prix », affirme H. Bamdirang. D'aucuns disent avoir entendu parler des fraudes très souvent observées à cette direction lors des retraits de bons. Mais, presque aucun n'est inquiet. « On souhaite juste ne pas être des victimes », déclare Julienne M., institutrice venue de Mokolo de la même région. Des avis nuancés sont cependant apportés. « Une fois l'argent envoyé dans les banques, on ne le retire pas toujours en totalité, à cause des frais prélevés par la banque. Ça engendre plutôt des pertes pour nous », explique plus loin Jacques

N., depuis quelques minutes dans la file d'attente. Le ministère de l'Education de base (MINEDUB), dans le souci d'éviter une éventuelle fraude de la part des faussaires, a pris ces mesures pour limiter ces risques de fraudes et des dépenses pour lesdits fonctionnaires. « Nous voyons dans quelles mesures nous pouvons minimiser les frais avec certaines banques », déclare Dr Paul Valentin EMOG, Directeur des Ressources humaines du MINEDUB. Jusqu'à présent, rien de concret n'a encore été fait et les fonctionnaires, même après un travail ardu et un voyage épuisant, courent toujours les risques de se faire devancer par les malins arnaqueurs.

Rassemblement par  
Christiane NGO NTEP

## VIII- Transparence financière: qu'en pense la profession ?

Mme YIMBOU Marthe, Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne et de Crédit des Promotrices Matures de Yaoundé, Membre du réseau CAMCCUL (un réseau comptant près de 250 Caisses affiliées pour un total de plus de 230 000 membres)

Site web : [www.cecprommature.com](http://www.cecprommature.com)



*Pouvez-vous nous présenter la CEC PROM MATURE, sa genèse, sa mission, son volume d'activités, le nombre d'employés utilisés, ses objectifs et ses valeurs, etc. ?*

La CEC PROM MATURE, Coopérative d'Epargne et de Crédit des Promotrices Matures de Yaoundé est issue d'un projet de coopération bilatérale Cameroun-Canada. Notre cible est essentiellement constituée de femmes, de jeunes et d'enfants. Notre mission est de contribuer à travers l'offre de services financiers de proximité à moindre coût à l'amélioration des conditions socio économiques des femmes et leurs familles en vue d'un développement durable. Nous comptons aujourd'hui un membership de plus de 5300 membres avec un total de bilan de 1 Milliard 100 millions de FCFA avec un encours de crédit de 740 millions de FCFA ( 1

DOLLAR US = 500FCFA). La CEC PROM Mature emploie 17 personnes composées essentiellement de femmes et de jeunes. Nos valeurs sont : « emprunter sagement, rembourser promptement et épargner régulièrement ».

*Quelle importance donnez-vous à la transparence à la CEC PROM MATURE ?*

La transparence occupe une place de choix à la CEC PROM MATURE. Cette valeur est omniprésente à tous les niveaux. De l'entrée à la CEC PROM MATURE (planton) jusqu'au sommet.

*Comment peut-on mesurer le degré de transparence dans la gestion de la CEC PROM MATURE ?*

Les membres du conseil d'administration ont droit à deux mandats successifs. Quelque

soit votre compétence, vous quittez pour laisser la place aux autres. Les assemblées générales sont organisées tous les ans. Nous organisons aussi les assemblées générales éducatives (AGOE) tous les trois mois. Au cours de ces AGOE, nous débattons d'un thème choisi d'accord parties avec les membres. Nos états financiers sont certifiés tous les ans et nous sommes inscrits au MIX MARKET. Nous attendons dans les prochains jours une équipe de notation qui va évaluer nos performances. Les élus fixent les grandes orientations et le personnel exécute. Le personnel évalue les élus et vice versa. Nous avons un service d'audit interne ; ce qui est rare de nos jours au sein des EMF affiliés à un réseau.

*Quelle est la particularité des CEC PROM en général et de la CEC PROM MATURE en particulier par rapport aux autres institutions/établissements de microfinance qui existent au Cameroun ?*

Le membership est constitué uniquement de femmes. Nos employés sont bien formés et bien motivés. Les salaires mensuels vont entre 100 milles et 600 milles FCFA et ce salaire est rattaché aux performances de chacun. Les normes prudentielles COBAC sont respectées à 75%. Pour être élu à un organe de gestion ou de contrôle, il faut avoir au moins un baccalauréat et avoir au moins un certificat des cours FADEG (Formation à distance en Economie Coopérative).

*De nos jours, on parle de plus en plus des aspects genre, de la bataille contre le VIH SIDA et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, est-ce que la CEC PROM MATURE a intégré ces valeurs dans sa mission ?*

L'aspect genre a une place de choix à la CEC PROM MATURE. Lors de nos assemblées générales éducatives, nous parlons assez régulièrement du VIH SIDA et grâce

à l'appui du BIT, nous avons d'ailleurs mis en place une mutuelle de santé des promotrices. Pour ce qui est du blanchiment d'argent, dans les fiches de versement, au-delà d'un certain montant, la promotrice doit justifier la provenance de ses fonds.

*Comment entrevoyez-vous l'avenir de la microfinance en zone CEMAC en général et au Cameroun en particulier ?*

La zone CEMAC n'évolue pas dans les mêmes longueurs d'ondes. Le Cameroun est la locomotive et les autres pays suivent. La microfinance a deux principaux défis à lever : le professionnalisme et la gouvernance. Si ces deux aspects ne sont pas pris au sérieux, nous bâtissons notre industrie sur du sable mouvant.

*Propos recueillis par  
Pierre André BAYII MBOCK*

## CAMEROUN

### NOMINATIONS AU PADMIR

*Désignation des responsables au sein de l'unité de coordination nationale de l'appui au développement de la micro finance Rural (PADMIR).*

Arrêté n°0045/MINADER du 25 janvier 2010.

Le vice-président ministre, ministre de l'Agriculture et du Développement rural arrête :

Art 1er.- : Sont pour compter de la date de signature du présent arrêté, désignés responsables à l'Unité de coordination du projet d'appui au développement de la micro finance (PADMIR), les personnes dont les noms suivent :

- Coordinateur national :  
M. NKOUENKEU Thomas ;
- Responsable administratif et financier :  
M. ESSOMBA Ernest ;
- Responsable suivi-évaluation :  
M. HAMADOU Aliou ;
- Responsable national micro finance :  
Mme JOKUNG NDOGMO Josée ;
- Responsable régional micro finance :  
Mme DIDJA GARGA ;
- Comptable :  
Mme LYA Maguira.

Art 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Art 3.- Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où le besoin sera.

Le vice-premier ministre, ministre de l'Agriculture et du Développement rural  
(é) NKUETE Jean

Extrait du Cameroon Tribune  
N°9526/5727 du 27 janvier 2010

BIENTOT UN ANNUAIRE DES ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE DU CAMEROUN

MICROFINANCE ACADEMY VIENT D'OBTENIR UNE ACCREDITATION DE L'ANEMCAM POUR ELABORER L'ANNUAIRE DES ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE AU CAMEROUN

VITE CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS AU 33 42 99 09 / 77 61 13 17 / 97 39 73 27  
E-mail: mf.academy@yahoo.fr • Bureaux situés au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Idéal Dallas Akwa